



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67607>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-67607

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-7099

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300189400012

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MUSIQUES DE RUE, BANDAS, FANFARES, PENAS ET DEAMBULATIONS
MUSICALES OU AUTRES

Code CPV principal - Descripteur principal : 92000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Ce contrat a pour objectif de désigner une entité unique responsable de la planification, coordination et exécution de tous les événements musicaux prévus par la ville pour l'année 2024. L'interlocuteur sélectionné sera chargé de gérer tous les aspects relatifs à ces événements. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur. Les prestations ne sont pas réparties en lots séparés pour le(s) motif(s) suivant(s) : Les prestations ne font l'objet de prestations distinctes. Les prestations font l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. En application de l'article R2162-4-2° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur, fixé à 120 000 EUR HT. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Critères d'attribution : QUALITE ARTISTIQUE DES GROUPES : 55% OPTIMISATION DES TRANSPORTS : 5% PRIX DES PRESTATIONS : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

SARL DANAL PRODUCTION - 30230 BOUILLARGUES : SANS MONTANT MINIMUM / 120 000 EUR
MAXIMUM

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/06/2024